

Bienvenue !

Jeudi 12 mars 2015

Mairie de La Charité-sur-Loire

Bilan 2014 du service



Nouveaux besoins, nouvelles réponses

Rappel de l'origine du projet

2010 : **diagnostic réalisé** par le comité d'adaptation des modes de garde) sur les besoins non couverts sur le territoire (Ville, partenaires, parents, assistantes maternelles).



Manque de solutions de garde pour les parents qui travaillent en horaires atypiques : 5h30 à 8h00, 18h00 à 22h00, samedi, dimanche, jours fériés.

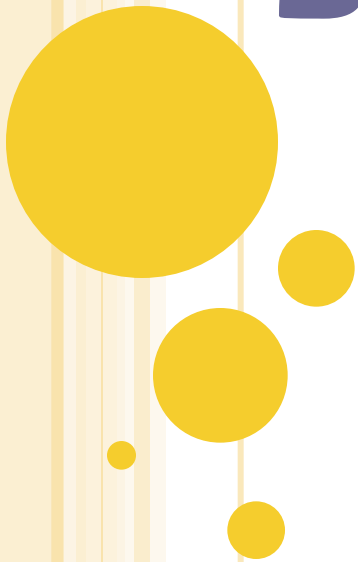


Création du service Bébé Dom fin 2012 grâce à un fonds expérimental national obtenu par la CAF de la Nièvre.

Un projet innové à La Charité qui a intéressé le Ministère .



Bilan quantitatif 2014



Nombre de personnes touchées

Depuis la création du service
(novembre 2012 à décembre 2014)

52 familles inscrites au service Bébé Dom



2188 interventions au domicile des parents



46 enfants de moins de 6 ans pris en charge

(71 enfants au total car les frères et sœurs de plus de 6 ans sont également pris en charge)

Sur l'année 2014 seule

38 familles inscrites en 2014



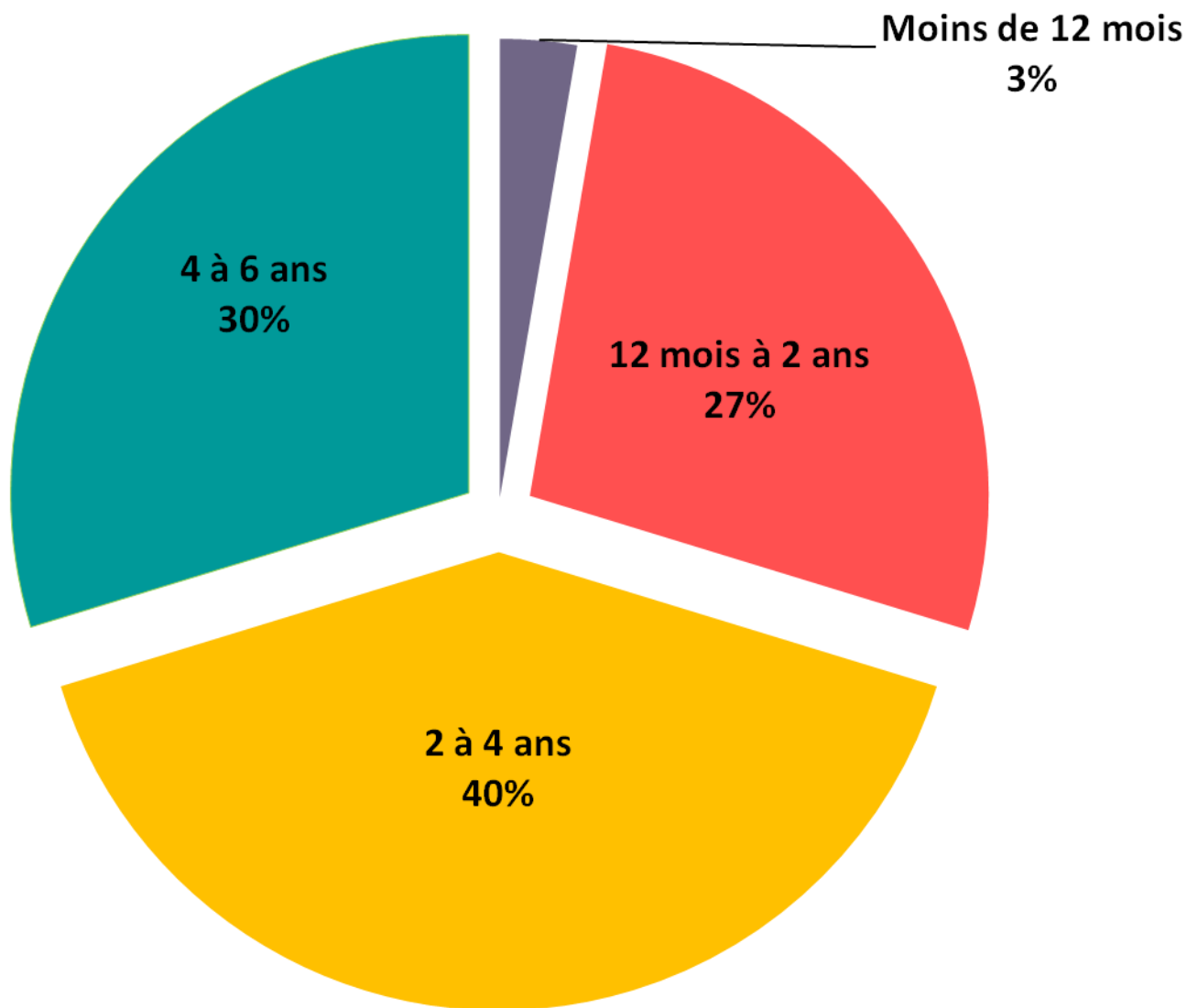
1123 interventions au domicile des parents
en 2014



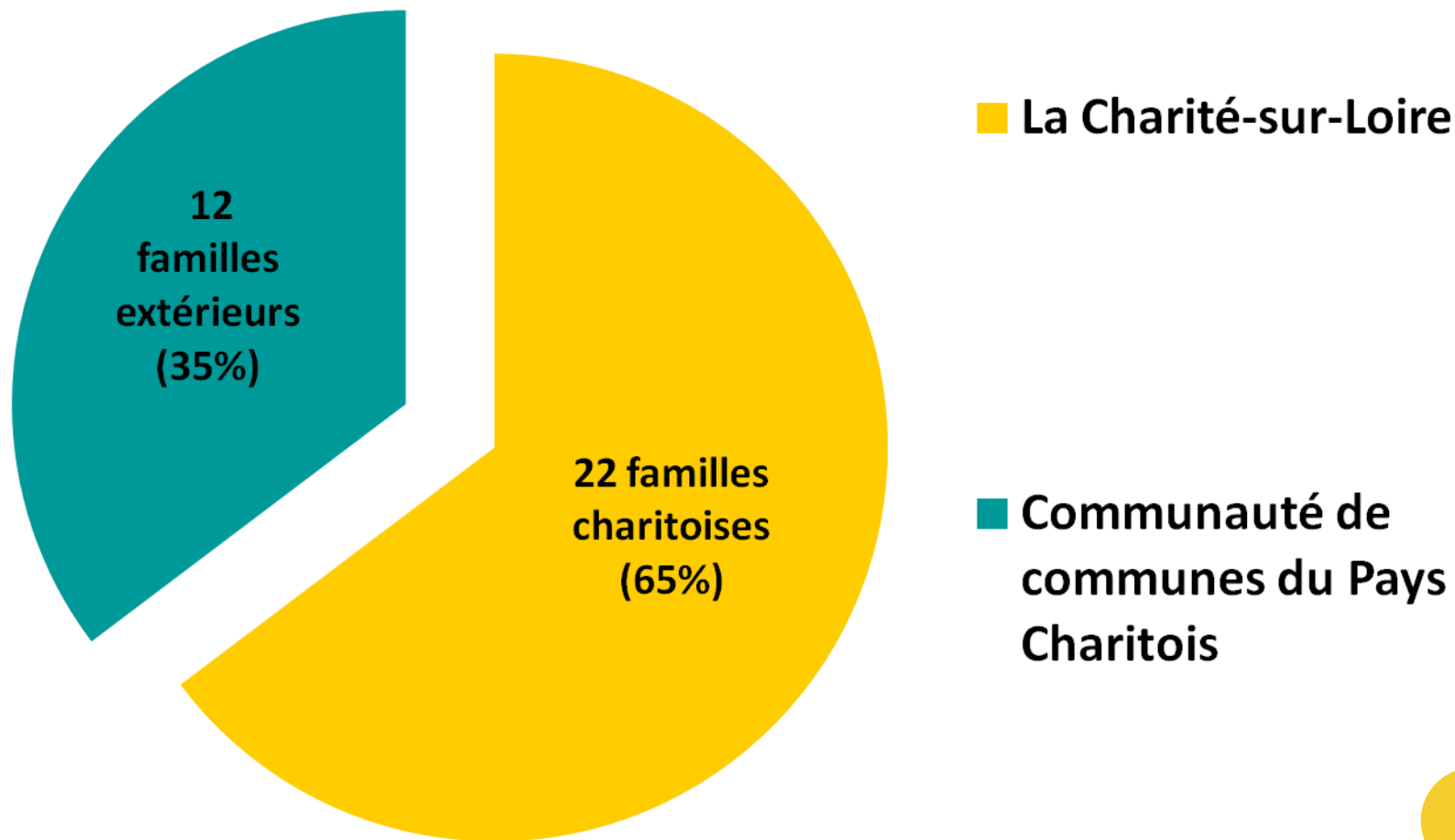
37 enfants de moins de 6 ans pris en charge
en 2014

(57 enfants au total car les frères et sœurs de plus de 6 ans sont également pris en charge)

Age des enfants pris en charge



Origine géographique des familles utilisatrices



Un service de plus en plus sollicité par les parents (de tout le territoire)

- La Ville a dû plafonner le nombre d'heures mensuelles d'utilisation du service aux familles, compte tenu de l'explosion des besoins.
- La Ville a dû limiter le service aux habitants des communes extérieures et ne pourra le maintenir sans participation de ces communes.
- Pour une maîtrise du budget, la Ville ne peut couvrir toutes les heures demandées à ce jour, estimées à 7 500 heures soit 33 % de plus.



Un service accessible à tous financièrement

- Un tarif adapté à chaque situation familiale (revenus, nombre d'enfants,...) : barème national PSU famille fixé par la CNAF.
En cas de fratrie, la prise en charge des enfants de plus de 6 ans est intégrée dans la prestation.
- **Tarif horaire minimum et maximum** (majoration de 20 % les extérieurs) :
Pour 1 enfant à charge, selon revenus : 0.31 à 2.41 €
Pour 2 enfants à charge, selon revenus : 0.25 à 1.92 €
Pour 3 enfants à charge et +, selon revenus : 0.19 à 1.44 €
- **Tarif horaire moyen payé par les familles utilisatrices :**

2013	1.16 €
2014	1.06 €
2015	0.91 € (moyenne du 1 ^{er} trimestre)

➔ Le service touche des familles à revenus moyennement bas.



Les familles utilisatrices ont en majorité un quotient moyen à faible

Revenus
des plus
faibles
au plus
élevés



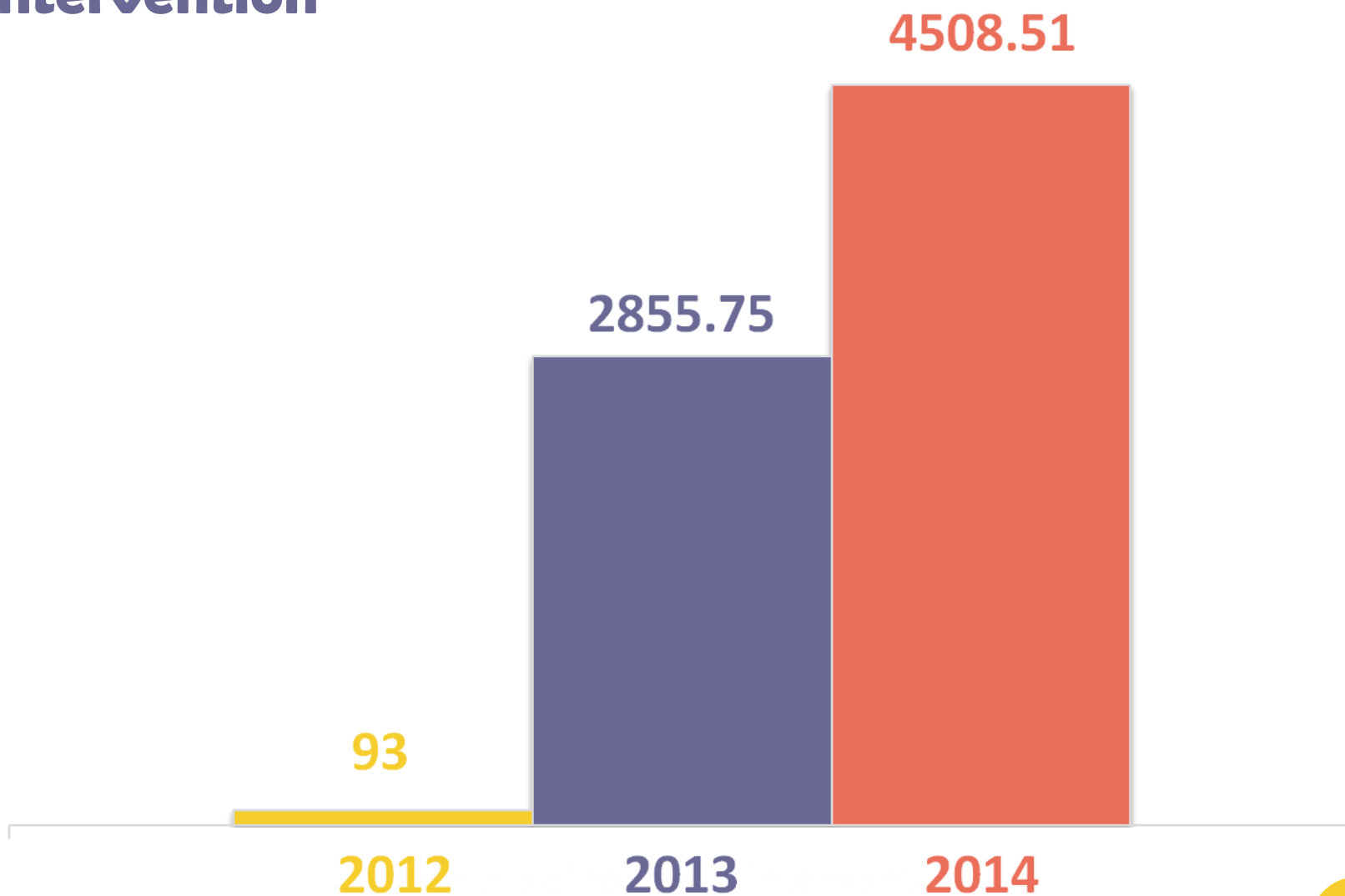
Tranches	2012	2013	2014
Tranche 1	0 %	7.4 %	21.9 %
Tranche 2	0 %	44.5 %	37.5 %
Tranche 3	100 %	37 %	34.4 %
Tranche 4	0 %	11.1 %	6.2 %

Moyenne depuis la création du service

Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
16.4 %	36.1 %	39.3 %	8.2 %



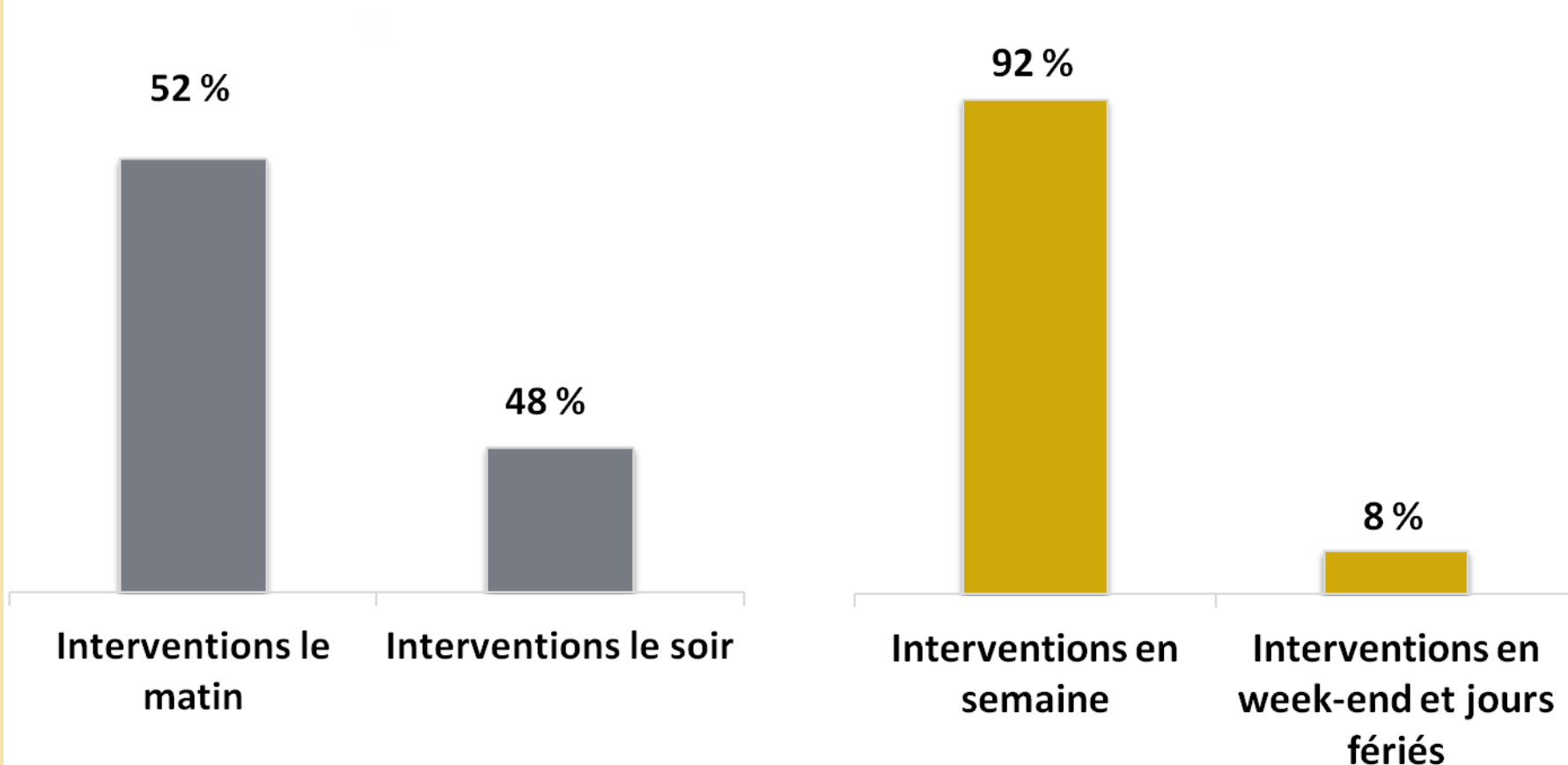
Nombre et évolution du nombre d'heures d'intervention



2012 : novembre-décembre / 2013 et 2014 : année complète

Les créneaux horaires les plus sollicités

Sur les 1123 interventions réalisées en 2014 :



Le rythme d'utilisation du service

19 % des familles utilisent le service ponctuellement (réunions tardives, missions intérim,...).

81 % des familles utilisent le service très régulièrement (tous les mois sauf congés).



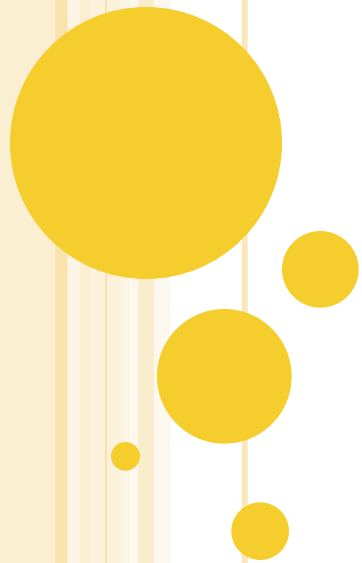
Le service de transport proposé

Le service comprend un système de transport vers l'école, un service de soin ou un autre mode de garde.

- 13 familles (20 enfants transportés) : 735 kms.
- Le matériel nécessaire est fourni par la famille : cosy, siège auto, rehausseur.
- Transport en supplément de la prestation : 0.95 €/km.



Bilan qualitatif 2014



La charte qualité du service

Veiller à la sécurité
matérielle et affective
de l'enfant en
l'absence de ses
parents.

Le bien être de
l'enfant est toujours
prioritaire.

Respecter l'enfant
(son intégrité, son
intimité, ses goûts,
son rythme,...).

Proposer à l'enfant
des activités adaptées
à son âge, ses centres
d'intérêts et l'heure
d'intervention.

Favoriser le dialogue
entre parents et
professionnels : établir
une relation de confiance,
un partenariat
indispensable pour
l'enfant.

Le professionnel
intervenant est
qualifié, encadré et
contrôlé. La famille
accepte de participer
au contrôle qualité du
service.

Le professionnel a un
devoir de discrétion et
de confidentialité. Il a
un droit de réserve.

Reconnaître les
parents comme
premiers éducateurs
de leur enfant.

Chaque famille est
écoutée dans sa
demande d'accueil et
respectée selon ses
valeurs, ses besoins,
sans jugement de la
part du professionnel.



Des interventions reconnues de qualité par les familles utilisatrices

Enquête qualité réalisée auprès de toutes les familles en janvier 2015.

- Une solution tout à fait adaptée, souple et rapide pour les besoins de garde en horaires atypiques.
- Un service très qualitatif, les parents sont écoutés et font confiance au service.
- Le service respecte l'enfant dans ses repères, ses habitudes, ses envies, ses besoins,...
- L'intervenant assure tous les gestes de soin et d'hygiène nécessaires (préparation du repas, repas, bain, toilette, change, habillage,...).
- Prise en compte de toutes les mesures de sécurité.
- Accompagnement actif pendant l'absence des parents (caractère pédagogique et qualitatif des interventions).
- Les activités proposées respectent l'âge de l'enfant, ses goûts, sa disponibilité (en fonction de l'heure d'intervention) et les choix éducatifs des parents (ex : pas de télévision, histoire du soir).



Le service Bébé Dom...

- ...fait partie intégrante du projet social pluriannuel du Centre Social. Il s'inscrit en complément de la Maison des Parents et utilise des malles ludiques tirées de la ludothèque et de la Cité du Mot.
- ...s'intègre dans la permanence « Parents en recherche de mode de garde » créée au Centre Social : réponse rapide et coordonnée de solutions complémentaires.
- ...coordonne l'offre de services petite enfance locale et évite la concurrence entre Bébé Dom et la profession d'assistantes maternelles (96 emplois féminins en Pays Charitois).
Le tarif fixé par la CNAF est en cohérence avec celui du multi-accueil et le tarif moyen d'une assistante maternelle.



Ce partenariat entre la Ville et une entreprise est créateur de 19 emplois sur le territoire

- L'entreprise prestataire de la Ville recrute en local pour faire appel à du personnel de proximité.
- En 2014, Bébé Dom a permis 19 emplois sur le territoire. Ce service permet de compléter le temps de travail d'employés du pôle social éducation de la Ville et d'une assistante maternelle.



Les intervenants qualifiés, diplômés et formés

Pour les enfants de -3 ans :

- CAP petite enfance
- Auxiliaire de puériculture
- Educateur de jeunes enfants
- Agrément d'assistant maternel
- Pour les bébés : expérience demandée en plus du diplôme

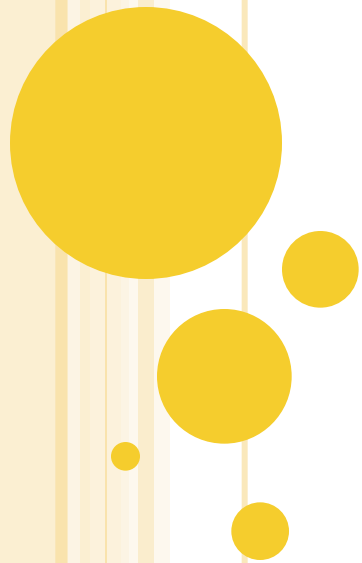
Pour les enfants de 3 à 6 ans :

- Mêmes diplômes que cités ci-dessus
- BAFA, BAFD, BPJEPS

Et en plus dynamiques et motivés !

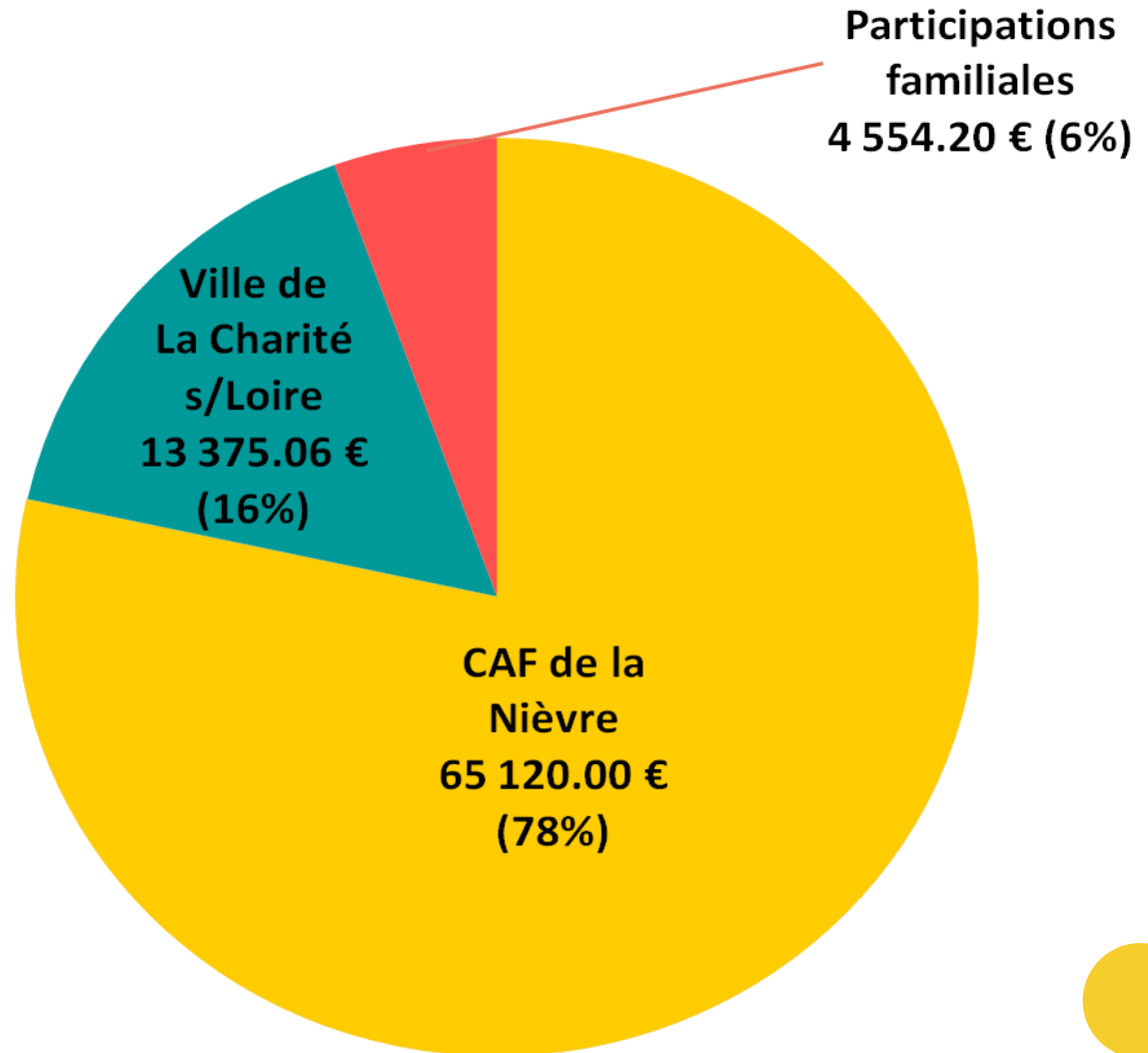


Bilan financier



Budget 2014 du service

PRODUITS :



CHARGES :
83 049.26 €

Perspectives d'évolution du service



Consolider le service et se poser la question de son développement

- Pérenniser ce service en affinant ses conditions d'accès pour le rendre plus équitable (par exemple : crédit d'heures semestriel par famille avec plafond supérieur pour les charitois ?).
- Solliciter de nouveaux partenaires financiers pour augmenter le nombre d'heures :
En 2015 : les communes extérieures dont les habitants utilisent Bébé Dom.
En 2016 : les entreprises locales.

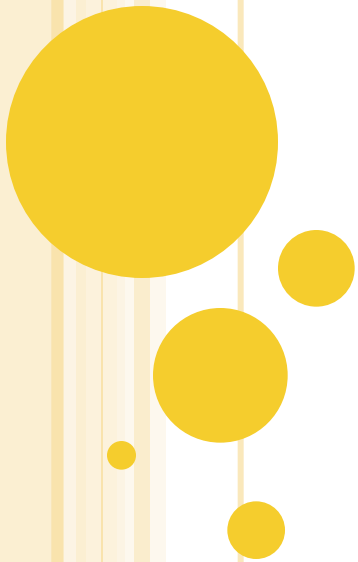


Les perspectives 2015 proposées par les familles

- La question de la continuité du service après 6 ans est à étudier (possibilités financières de la Ville limitées).
- Instaurer un numéro d'appel d'urgence pour des prises en charge d'enfants de dernière minute.



**Ce service est complémentaire
aux autres services
de mode de garde**



Pour les jeunes enfants

Solutions de garde
pour les parents

Accueil, éveil et
socialisation des
jeunes enfants



Permanence
"Solution
garde de
mon enfant"

Accueil de
loisirs
maternel

Multi-
accueil

Relais
assistantes
maternelles

Bébé Dom

Un guichet unique petite enfance pour une réponse complète et coordonnée aux familles

Horaires d'accueil des familles

Lundi :	8h30-17h00
Mardi :	10h30-12h30 et 13h30-17h30
Mercredi :	13h30-17h30
Jeudi :	13h30-16h30
Vendredi :	9h00-16h30





La Maison des parents



Sorties
familiales
séjours
familiaux

Ateliers de
soutien des
parents plus
fragilisés,
plus isolés

Soirées
"Parole aux
parents"

Un temps
fort annuel
de la
parentalité

Ateliers
parents/
enfants

Echange avec les parents sur ces modes de garde et sur les besoins non couverts

